

Nombre de délégués	= 98
Présents	= 61
Pouvoirs	= 09
Nombre de voix	= 70
Excusés	= 08
Absents	= 20

L'an deux mille vingt-trois, le 31 janvier, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Marçais, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 24 janvier 2023

Affichée le 25 janvier 2023

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claudine DEFACQUE (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzaïs), Roger PORTMANN (Bruère-Allichamps), Philippe DENIZE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Pascal COLLIN (Coust), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Épineuil-le-Fleuriel), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Annie DION (Marçais), Lucien CABANNE (Meillant), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERCON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Violaine PARILLAUD (Sidailles), Christelle FONTAINE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

Délégué(e)s excusé(e)s : Yves DODEMENT (Colombiers), Béatrice DAMADE (Conseillère Départementale), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Francis PERROT, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Nicole WUTHRICH (Osmerly) a donné pouvoir à Franck DAUMIN, Pascal MASQUELET (Le Pondy) a donné pouvoir à Jean-Marie MORIER, Nicolas GAUSSERAN (Raymond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Frédéric DURANT.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaux Cher), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuill), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Débat d'Orientations Budgétaires 2023

Il résulte de l'application de la loi NOTRe une obligation de transmission d'un rapport sur la situation financière du syndicat au Préfet et la prise d'une délibération spécifique de l'assemblée délibérante sur le débat d'orientation budgétaire, qui fait l'objet d'un vote avec répartition des voix sur la base du rapport.

Le rapport ayant été présenté, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes SCOT et OPAH, le comité syndical prend acte que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

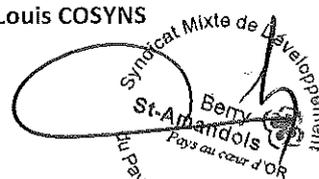
Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 31 janvier 2023

Le Président, Louis COSYNS

Depose
à la sous-Préfecture

le : 10 FEV. 2023



Affiché au syndicat le : 09/02/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Nombre de délégués	= 98
Présents	= 61
Pouvoirs	= 09
Nombre de voix	= 70
Excusés	= 08
Absents	= 20

L'an deux mille vingt-trois, le 31 janvier, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Marçais, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 24 janvier 2023

Affichée le 25 janvier 2023

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claudine DEFACQUE (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger PORTMANN (Bruère-Allichamps), Philippe DENIZE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Pascal COLLIN (Coust), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Grotte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Annie DION (Marçais), Lucien CABANNE (Meillant), Dominique DUBREUIL (Moriac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERCON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Violaine PARILLAUD (Sidiailles), Christelle FONTAINE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

Délégué(e)s excusé(e)s : Yves DODEMENT (Colombiers), Béatrice DAMADE (Conseillère Départementale), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Francis PERROT, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Nicole WUTHRICH (Osmerly) a donné pouvoir à Franck DAUMIN, Pascal MASQUELET (Le Pondy) a donné pouvoir à Jean-Marie MORIER, Nicolas GAUSSERAN (Raymond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Frédéric DURANT.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaux Cher), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnières), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Vilcelin).

Objet: Demande de subvention Régionale pour le cofinancement du poste de cheffe de projet Création du PNR

Le poste de cheffe de projet Création du PNR Sud Berry partagé avec le Pays de la Châtre en Berry peut bénéficier d'une aide du Conseil Régional dans le cadre du Contrat de Etat Région 2021-2027 au titre de l'axe thématique n°3 « Accélérer la transition écologique et énergétique ».

Ces dépenses de personnel concernent la période du 1^{er} février 2023 au 31 décembre 2023.

Ces dépenses seront valorisées via une demande de subvention qui sera déposée auprès du Conseil régional Centre-Val de Loire afin d'aider les Syndicats de gestion des Pays de la Châtre en Berry et du Berry Saint Amandois à la création du PNR sur le territoire du Sud Berry.

Le budget et le plan de financement prévisionnel pour l'année 2023 sont les suivants :

Dépenses		Ressources	
salaire brut + charges patronales (sur 11 mois de février à décembre 2023)	56 664,02 €	Conseil régional Centre-Val de Loire	45 331.22 €
		Pays de la Châtre-en-Berry	5 666,40 €
		Autofinancement Pays Berry St Amandois	5 666,40 €

Le comité syndical approuve cette dépense et autorise le président à solliciter la subvention auprès du président du Conseil régional.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 31 janvier 2023

Le Président, Louis COSYNS

Déposé
à la sous-Préfecture
le : 10 FEV. 2023

Syndicat Mixte de Développement
Berry
St-Amandois
Pays de la Tour d'OR
Pays Berry St-Amandois



Affiché au syndicat le : 09/02/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 01_623/31.01.2023
Nombre de délégués = 98 Présents = 61 Pouvoirs = 09 Nombre de voix = 70 Excusés = 08 Absents = 20	L'an deux mille vingt-trois, le 31 janvier, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Marçais, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 24 janvier 2023

Affichée le 25 janvier 2023

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claudine DEFACQUE (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger PORTMANN (Bruère-Allichamps), Philippe DENIZE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Pascal COLLIN (Coust), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Rolande FOUCAT (Cuñan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Annie DION (Marçais), Lucien CABANNE (Meillant), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERCON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Violaine PARILLAUD (Sidailles), Christelle FONTAINE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

Délégué(e)s excusé(e)s : Yves DODEMENT (Colombiers), Béatrice DAMADE (Conseillère Départementale), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Francis PERROT, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Nicole WUTHRICH (Osmary) a donné pouvoir à Franck DAUMIN, Pascal MASQUELET (Le Pondy) a donné pouvoir à Jean-Marie MORIER, Nicolas GAUSSERAN (Raymond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Frédéric DURANT.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnières), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Examen des dossiers OPAH

Nom	Commune du logement	Type de projet	Dépense subventionnable PAYS	Taux PAYS	Subvention PAYS
M. Mme NICOLE	Arcomps	Travaux lourds de rénovation d'un logement dégradé	50 000 €	10 %	5 000 €
M. PARILLAUD	Le Châtelet	Rénovation énergétique – gain de 45,95 %	25 000 €	10 %	2 500 €
M. FOSSIER	Chalivoy-Milon	Rénovation énergétique gain de 54,83 %	18 591,22 €	10 %	1 859 €

Mme TRUCHON	Dun-sur-Auron	Rénovation énergétique – gain de 65 %	25 000 €	10 %	2 500 €
-------------	---------------	---------------------------------------	----------	------	---------

Le comité syndical valide à l'unanimité ces dossiers

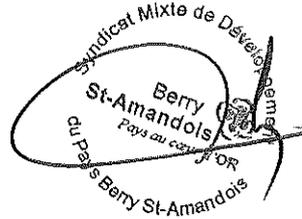
Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 31 janvier 2023

Le Président, Louis COSYNS

Déposé
à la sous-préfecture
le : 10 FEV. 2023



Affiché au syndicat le : 09/02/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Nombre de délégués	= 98
Présents	= 61
Pouvoirs	= 09
Nombre de voix	= 70
Excusés	= 08
Absents	= 20

L'an deux mille vingt-trois, le 31 janvier, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Marçais, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 24 janvier 2023

Affichée le 25 janvier 2023

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claudine DEFACQUE (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger PORTMANN (Bruère-Allichamps), Philippe DENIZE (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale), Sylvie BOGUSLAWSKI (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Pascal COLLIN (Coust), Sylvie QUENTIN (Crézançay), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Annie DION (Marçais), Lucien CABANNE (Meillant), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERCON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Violaine PARILLAUD (Sidailles), Christelle FONTAINE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes).

Délégué(e)s excusé(e)s : Yves DODEMENT (Colombiers), Béatrice DAMADE (Conseillère Départementale), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bertrand PHILIPPON (Lugny-Bourbonnais), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Francis PERROT, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Nicole WUTHRICH (Osmary) a donné pouvoir à Franck DAUMIN, Pascal MASQUELET (Le Pondy) a donné pouvoir à Jean-Marie MORIER, Nicolas GAUSSERAN (Raymond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Gilles POINTEREAU (Vesdun) a donné pouvoir à Frédéric DURANT.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaud Cher), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Vilcelin).

Objet: Examen des dossiers CRST

Bénéficiaire	Projet	Montant dépense	Dépense éligible	Taux	Subvention proposée
Action 10 : tourisme à vélo					
Mairie de Dun sur Auron	Investissements pour devenir ville étape pour l'accueil des cyclotouristes du Canal de Berry à vélo	117 632,56 €	117 632,56 €	40 %	47 000 €

Action 16 – salles de spectacles support d'une programmation culturelle significative					
Association les Bains Douches	Modernisation du Parc lumières (achat d'une console lumières, de 14 projecteurs led et machine à brume)	145 113 € TTC	145 113 €	30% Plafonné à 30 000 € (100 000€ si tiers-lieux culturels et artistiques)	30 000 € (+13 000 € si bonification pour tiers lieux)
Action 23-5 : revalorisation des centres villes et centres bourgs					
Mairie de Lignières	Réalisation d'une étude de revitalisation (dans le cadre de PVD)	58 462 €	58 462 €	40 %	23 300 €
Action 14-2 : canal de Berry à vélo – réhabilitation des ouvrages					
Syndicat du canal	travaux de mise en conformité de la prise d'eau de Bannegon	37 672,54 €	37 672,54 €	30 %	11 300 €
Action 34 : Matériels agricoles favorable à la biodiversité et à l'eau					
CUMA de la Loubière (Saulzais le Potier)	Acquisition d'une épareuse avec lamier	78 700 €	78 700 €	35 %	27 500 € (sous réserve Région sur éligibilité de l'ensemble du matériel)

Le comité syndical valide à l'unanimité ces dossiers

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

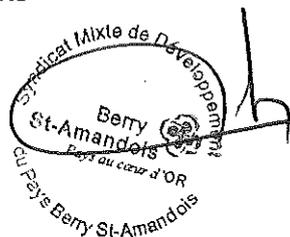
Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 31 janvier 2023

Le Président, Louis COSYNS

Dépose
à la sous-Préfecture

le : 10 FEV. 2023



Affiché au syndicat le : 09/02/2023



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citovens.telerecours.fr>